

## **VOUS ÊTES CONVOQUÉS DEVANT LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE GRENOBLE:**

**ATTENTION: MERCI DE VOUS MUNIR AVANT DE VENIR D'UN  
MASQUE ET D'UN STYLO**

### **A l'entrée du tribunal**

- Présentez-vous à l'entrée du tribunal dans la file dédiée avec votre convocation **15 minutes au moins avant l'heure indiquée sur la convocation.**
- Attendez votre tour : patientez en **respectant les distances minimales** de deux mètres entre vous et la personne qui vous précède dans la file d'attente. Respectez la file d'attente et la signalisation.
- Seules les personnes nommément convoquées seront autorisées à pénétrer dans l'enceinte du palais de justice, **les accompagnateurs devant rester à l'extérieur.**

### **Dans l'enceinte du tribunal**

- Patiencez dans la zone** qui vous sera indiquée
- **Ne circulez pas dans les couloirs et respectez les cheminements indiqués, les marquages au sol et la signalétique.**
- **Respectez les distances** avec les autres personnes qui sont également dans les zones d'attente
- **Ne vous attardez pas** dans le tribunal après l'audience

### **Dans les salles d'audience :**

- **respecter le nombre maximal de personnes autorisées** à entrer dans la salle tel que mentionné sur la porte de chaque salle ;
- ne pas rester debout et s'asseoir sur les seuls sièges autorisés

**Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades